



Non à l'abolition de l'obligation de servir, oui à la loi sur le travail

Pour des considérations à la fois économiques, de politique d'Etat et de sécurité, economiesuisse recommande le "non" à l'initiative visant à abroger l'obligation de servir. Son comité directeur appelle de ses vœux, en revanche, l'acceptation de la révision de la loi sur le travail, objet sur lequel le peuple se prononcera également le 22 septembre 2013.

La sécurité et la stabilité de la Suisse sont des facteurs d'attractivité essentiels de sa place économique. Pour economiesuisse, une armée de milice forte a toute son importance du point de vue institutionnel comme pour l'économie du pays. Les coûts d'un autre système que celui de notre armée de milice performant seraient autrement plus élevés. Moyennant une "prime d'assurance" relativement modique, l'armée suisse de milice offre donc une garantie de sécurité remarquable face à des dangers et des menaces potentielles.

Pour des raisons de principe, economiesuisse appuie les démarches visant à éliminer les contraintes bureaucratiques et règlements excessifs. La règle actuelle qui exige qu'une partie de l'assortiment soit caché aux yeux des consommateurs entre 1 heure et 5 heures du matin est absurde et indéfendable, tant pour le personnel que pour les clients. De plus, la révision de la loi soumise au débat ne change strictement rien à la protection juridique des travailleurs.